

---

## **LE LOGEMENT SOCIAL DANS FIDÉLI : CRÉATION D'UN INDICATEUR DE LOGEMENT SOCIAL À PARTIR DE BASES DE DONNÉES ADMINISTRATIVES**

*Pauline DELANCE*

*Insee, Direction de la méthodologie et de la coordination statistique et internationale*

[pauline.delance@insee.fr](mailto:pauline.delance@insee.fr)

**Mots-clés** : indicateur, données administratives, logement social, appariement, redressement

---

### **Résumé**

Le projet de constitution d'un fichier démographique sur les logements et les individus (Fidéli) en cours de développement vise à rassembler des données principalement d'origine fiscale. Il regroupe les fichiers d'imposition des personnes que sont l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation et la taxe foncière. Cela permet d'avoir une information quasi-exhaustive sur les individus (67 millions d'individus), les locaux (52 millions de locaux) et les mobilités résidentielles. Le fichier est également enrichi par des propriétés bâties et des agrégats de revenus et prestations sociales provenant de Filosofi avec une géolocalisation à la parcelle. C'est donc aujourd'hui une source permettant des études novatrices.

Concernant le logement social, la source fiscale permet de savoir si le propriétaire d'un logement est un bailleur d'habitat à loyer modéré (HLM) ou une société d'économie mixte (SEM), mais des retours d'expérience montrent que cette variable n'est pas suffisamment fiable. Plus généralement, le repérage des logements sociaux à un niveau géographique fin n'est satisfaisant dans aucun des fichiers d'individus actuellement disponible, ce qui pose problème. Compte-tenu des enjeux économiques et politiques concernant le logement social et ses habitants, un travail méthodologique spécifique a été entrepris dans Fidéli afin de créer une variable fiable.

La construction de ce nouvel indicateur met en regard des données encore jamais associées. Elle utilise différentes informations provenant à la fois des fichiers fiscaux ainsi que du répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS). En effet, RPLS est la source de référence sur le parc de logements sociaux au vu de son exhaustivité et de sa légitimité réglementaire. La méthode utilisée pour intégrer les informations issues de RPLS dans Fidéli mobilise principalement des informations issues du fichier sur les propriétaires, complétées par un examen des exonérations provenant de la taxe foncière (fichier du bâti).

Après expertise, ce nouvel indicateur renseigne de façon fiable sur le logement social contrairement à la variable présente initialement dans les fichiers fiscaux. En termes de dénombrement des logements sociaux occupés, l'écart avec RPLS est de l'ordre du flou dans la définition même de logement social. Mais l'indicateur permet surtout de caractériser les habitants de ces logements. Il est d'ores et déjà utilisé pour examiner les entrées et sorties des quartiers prioritaires dans le cadre de la politique de la ville. Au vu de l'indicateur, la France compte en 2016 4,7 millions de logements sociaux et 11 millions de personnes les occupent.

Des résultats innovants sur la comparaison des populations vivant ou non dans les logements sociaux peuvent ainsi être réalisés, comme celle sur les entrées et sorties des quartiers prioritaires. D'autres résultats inédits seront présentés dans le cadre de l'étude. Concernant la cible du dispositif, parmi les personnes vivant sous le seuil de pauvreté, 38 % vivent en logement social, mais 34 % des logements

sociaux sont occupés par des personnes pauvres. A contrario, 3 % des ménages logés par les bailleurs sociaux font partie des 20 % des ménages les plus riches.